

La notice de cet
avis est disponible
en [cliquant ici](#) ou
sur impots.gouv.fr

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SIP LANNEMEZAN
545 RUE GEORGES CLEMENCEAU
65300 LANNEMEZAN

Vos références

Numéro fiscal (C) : 13 35 504 980 348
Référence de l'avis : 21 65 4030728 79
Contrat de prélèvement : M3 65 0027036 27
Référence unique de mandat :
FR46ZZZ005002M365002703627


Numéro de propriétaire : 069 B00164 H
Débiteur(s) légal(aux) :
PROP/INDIVIS 4101 MBLNHN
M BOLZER PHILIPPE


PROP/INDIVIS 11141 MBLNHQ
MME LOHOU FABIENNE MARIE C

Numéro de rôle : 221
Date d'établissement : 07/09/2021
Date de mise en recouvrement : 31/08/2021

Identifiant service : 65038

Vos contacts

 Par messagerie sécurisée
dans votre espace particulier ou professionnel sur
impots.gouv.fr

 Par téléphone
- pour toutes questions sur le prélèvement à
l'échéance ou sur le prélèvement mensuel :
au 0 809 401 401 *
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h
- pour toute autre question, votre centre des
finances publiques (coordonnées ci-dessous)

 Sur place
auprès de votre centre des finances publiques
(horaires sur impots.gouv.fr, rubrique « Contact »)

- pour le paiement de votre impôt :
SIP LANNEMEZAN
545 RUE GEORGES CLEMENCEAU
65300 LANNEMEZAN
Tél : 05 82 40 80 83
- pour le montant de votre impôt :
SDIF HAUTES PYRENEES
CELL
1 BRD DU MARECHAL JUIN
65023 TARBES CEDEX 09
Tél : 05 82 44 40 59

* (service gratuit + coût de l'appel)

M BOLZER PHILIPPE
67 AV DE L EGLISE
65250 LA BARTHE DE NESTE

Somme qu'il vous reste à payer

339,00 €

Montant de vos taxes foncières 1571,00 €

Acomptes mensuels déjà versés - 1 232,00 €

Cette somme sera prélevée selon cet échéancier, qui se substitue
à la date limite de paiement fixée au 15/10/2021 :

15 septembre 2021	154,00 €	15 novembre 2021	31,00 €
15 octobre 2021	154,00 €		

Compte bancaire : FR52 2004 1010 161X XXXX XXX3 784

Identifiant de la banque : PSSTFRPPTOU

Nom du créancier : DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Avis d'échéances 2022

Sauf modifications qui vous seront signalées, vos prélèvements mensuels
seront effectués selon cet échéancier :

17 janvier 2022	157,00 €	15 juin 2022	157,00 €
15 février 2022	157,00 €	15 juillet 2022	157,00 €
15 mars 2022	157,00 €	16 août 2022	157,00 €
15 avril 2022	157,00 €	15 septembre 2022	157,00 €
16 mai 2022	157,00 €	17 octobre 2022	157,00 €

Retrouvez désormais vos **biens immobiliers bâtis** et leur descriptif dans votre espace sécurisé sur impots.gouv.fr